



Evaluation d'une demande d'habilitation

MP en Management de la santé publique

(Commission des sciences de gestion)

Informations de base

Université : Université de Manouba

Date de la demande : 12 avril 2017

Etablissement responsable du projet : ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE TUNIS

Domaine :

:

MP en Management de la santé publique

1- Définition du parcours proposé

1- Clareté de l'appartenance scientifique du parcours proposé :

Ok

2- Clareté des objectifs de formation :

Ok

3- Conditions d'inscription au parcours :

OK

4- Perspectives professionnelles du parcours :

ok

5- Perspectives académiques du parcours :

ok

2- Description détaillée du programme de formation

1- Les unités d'enseignement et la synchronisation entre ses composants :

ok

2- Répartition semestrielle des unités d'enseignement :

ok

3- Les crédits (entre 4 et 7 pour l'unité d'enseignement) :

ok

4- Clarté du régime d'évaluation, et d'examen et la validation des activités pratiques et des mémoires de recherche:

ok

5- Volume horaire (par semestre par année) :

ok

3- Stage en licence appliquée/ memoire de mastere de recherche/ stage de fin des etudes du mastere professionnel (objectif,organisation,encadrement,durée,activités pratiques,descriptifs du rapport du stage ou du memoire de mastere,conditions de soutenance,validation...)

ok

4- Corps enseignement et autres intervenants dans la formation

1- Procurer un cadre d'enseignement de la catégorie "A", en particulier au sein de l'établissement:

Professeur Mahmoud Zouaoui

2- Participation des professionnels, en particulier dans les licences appliquées ou professionnelles :

Ok

5- Adossement à une structure de recherche (unité ou laboratoire)

Non applicable

6- Disponibilité des équipements spécifiques , du materiel et des espaces :

ok

7- partenariat (détermination de sa nature et de ses methodes) :

1- Partenariat universitaire en Tunisie et à l'étranger :

Institutions publiques de santé.

2- Partenariat avec l'environnement professionnel , économique et social :

ok

8- Décision de la commission nationale séctorielle

Coordinateur de la commission nationale séctorielle : Salma Dammak

Décision de la commission: Approuvée

Remarque : Indiquer le responsable du mastère.